

**Extrait**  
**du registre des délibérations**  
**du jeudi 15 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Daniel LEROY - Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Geneviève SCHOFF - Dominique SCHAFFHAUSER – Dominique HEROLD – Carine NAGL - Ludovic CAMPITELLI – Marie-Jeanne BASSO - Isabel FREUDENREICH - Luca BASSO – Clara BEAUFRAND - Sébastien LABOUREUR – Mireille WEISS – Emmanuel AQUINO – Benoît FREYBURGER - Jean-Marc KEMPF - Sandrine MEYER - Alexis STRUSS - Danièle ARNOLD - Daniel OUGIER - Corinne BUEB – Claude KLINGER-ZIND - Christelle OHRESSER - Dominique CHERY - Jean-Marie MULLER

Pouvoirs :

Patrice DUSSEL donne pouvoir à Emmanuel AQUINO  
Nathalie PEREZ-GABIER donne pouvoir à Carine NAGL

Date de convocation : lundi 28 novembre 2022 et jeudi 08 décembre 2022

Présents : 27  
Pouvoirs : 2  
Votants : 29

**7. Adoption du Budget Primitif 2023 du budget annexe de la Régie des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim**

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Il y avait 542 abonnés au 31/12/2021, et 516 abonnés à ce jour.

La tarification « Abonnés » est de 95 € H.T. sera sans changement en 2023.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés	846	812	806	786	752	694	647	639	618	590	542	516

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	23 000 €	Chapitre 70 – Redevances des services	49 000 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000 €		
Chapitre 66 – Charges financières	500 €		
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000 €		
Opérations d'ordre	1 000 €		
Virement à la section d'investissement	22 500 €		
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>49 000 €</b>	<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>49 000 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	23 500 €	Virement de la section de fonctionnement	22 500 €
		Opérations d'ordre	1 000 €
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>23 500 €</b>	<b>TOTAL recettes d'investissement</b>	<b>23 500 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72 500 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72 500 €</b>

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 49 000 €, comprenant :

Les dépenses réelles pour 25 500 € :

- Les charges à caractère général à 23 000 €,
- Les autres charges de gestion courante à 1 000 €,
- Les charges exceptionnelles à 1 000 €,
- Les charges financières à 500 €,

Les dépenses d'ordre pour 23 500 € :

- Le virement à la section d'investissement de 22 500 €,
- Les dotations aux amortissements à 1 000 €.

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 49 000 €, comprenant les redevances des abonnés.

Les dépenses d'investissement prévues sont les suivantes :

- 20 000 € pour le déplacement de la sous-station de la régie rue Clemenceau,
- 3 500 € pour les besoins de développement du réseau – achats de divers amplificateurs, la mise aux normes du réseau etc...

Les recettes d'investissement seraient les suivantes :

- 22 500 € le virement de la section de fonctionnement,
- 1 000 € les amortissements.

En conséquence, il est proposé les grands équilibres suivants du budget primitif :

Dépenses de fonctionnement : 49 000.00 €  
Recettes de fonctionnement : 49 000.00 €

Dépenses d'investissement : 23 500.00 €  
Recettes d'investissement : 23 500.00 €

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la RMACTW du 05 décembre 2022,  
Vu l'avis favorable de la Commission Economie et Finances du 05 décembre 2022,

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ADOpte** par chapitres en fonctionnement et en investissement, en recettes et en dépenses le budget primitif 2023 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision,
- **APPROUVE** la conservation d'un tarif unique de 95 € HT pour tous les abonnés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Annexe 6 : Budget Primitif 2023 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.*

Le Maire,  
Serge NICOLE



Le secrétaire de séance,  
Luca BASSO

*(Handwritten signatures in blue ink)*

Télétransmis le : mardi 20 décembre 2022  
Affiché le : mardi 20 décembre 2022